

Appel à candidature pour la 8^{ème} Edition du Prix national Goût et Santé

Vous êtes professionnels des métiers de bouche ? Les problématiques du « bon et du bien manger » vous intéressent ?

Venez participer à la nouvelle édition du Prix Goût et Santé.

Chaque année, le Prix Goût et Santé encourage les artisans des métiers qui s'investissent dans une dynamique créative pour améliorer le contenu nutritionnel de nos assiettes et met à l'honneur leur savoir-faire. En participant à cet événement, ces professionnels dont le savoir-faire est un art, soutiennent les préoccupations de Santé Publique des Français en matière de nutrition.

Comme Christophe Duguin, restaurateur talentueux de Chinon et Jean-Jacques Borne, pâtissier d'exception de Saint-Etienne, respectivement Prix « Salé » et « Sucré » 2009, les candidats de l'édition 2010 sont invités à présenter leur **savant mélange culinaire avant le 30 avril**.

Le Prix Goût et Santé au cœur du « bien manger »

Au quotidien, l'artisan est un véritable acteur de proximité. Il compose et crée son met pour séduire des clients gourmands et soucieux d'une alimentation saine. Ils partagent avec eux l'amour du goût et l'art du « bien manger ». Chaque création est le reflet d'une relation chaleureuse entre le travail des artisans et ceux qui la savourent.

Créé en 2003, le Prix national Goût et Santé remporte chaque année, et ce depuis 8 ans, de vifs encouragements de la part des pouvoirs publics, des artisans eux-mêmes et des consommateurs.

Il honore tous ces professionnels qui visent au maintien et à l'amélioration de la santé, sans être incompatibles avec le plaisir gustatif.

Le Prix Gout et Santé : un gage de qualité

En septembre, le jury du Prix Goût et Santé présidé par le Docteur Jean-Marie Bourre, nutritionniste et neurotoxicologue, membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie Internationale de Gastronomie, **distinguera sur des critères de créativité, de goût et de qualités nutritionnelles**, un artisan dans chacune des deux catégories :

- **Le Prix « SALÉ »**, pour les bouchers, charcutiers, traiteurs, tripiers, poissonniers, boulangers, crémiers et fromagers...
- **Le Prix « SUCRÉ »**, les artisans boulangers-pâtisseries, pâtisseries, confiseurs, chocolatiers, glacières et crêpiers...

Les deux lauréats recevront une **dotations de 5 000 euros**. Le jury se réserve le droit de décerner un « **Prix spécial du Jury** », récompensé par une **dotations de 2 500 euros**.

Les modalités d'inscriptions

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site www.maaf.fr, rubrique « Professionnels et Entreprises » ou par e-mail : concours.prix_gout_sante@maaf.fr

Le concours est ouvert à tout artisan remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- Exercer en France (métropole et DOM-TOM) depuis au moins deux ans un métier dans le secteur de l'alimentaire.
- Être inscrit au Répertoire des Métiers depuis au moins deux ans.
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.
- Avoir mis en œuvre, dans le choix des composants de ses produits et dans leur processus de fabrication, une démarche visant à supprimer ou atténuer des facteurs de risque (sucre, graisse, agents favorisant le cholestérol...) tout en maintenant un niveau élevé de qualité nutritionnelle et gustative.

Les grandes étapes du concours

Jusqu'au 30 avril 2010

Dépôt légal des dossiers de candidatures à retourner à :
MAAF Assurances – Prix Goût et Santé
Communication Externe – 79036 Niort Cedex 9
e-mail : concours.prix_gout_sante@maaf.fr

Fin-juin 2010

Présélection des candidatures : chaque dossier sera étudié par le pré-jury de la 8^{ème} édition du Prix Goût & Santé qui, désignera 8 finalistes : **4 candidats par catégorie.**

Septembre 2010

Finale à Paris : les 8 candidats sélectionnés sont invités pour la phase finale du concours à Paris. Ils disposent de 20 minutes pour exposer au jury leur démarche et présenter leurs mets. Aux termes de cette journée de dégustation, le jury procède aux votes.
Proclamations des résultats en fin d'après-midi, par Thierry Derez, Président de MAAF Assurances

Service de Presse Prix Goût et Santé

C'est dit, c'est écrit

Gwenola Rolland – 01 58 56 66 69 - grolland@cditcecrit.com - www.cditcecrit.com
Contact Presse MAAF Assurances : Marie-Pierre Michel et Françoise Ickowicz – 01 53 10 63 57